



Heritage d un père dont on ne percevra pas un centime

Par frascaciu

Bonjour. Mon pere est un gros joueur, il n a jamais donné un sous à ma mère (deux enfants), ainsi que sa mère (trois enfants) qui est très riche... Elle ne nous a jamais aidé, sauf à mon père: payé dettes de jeux, voitures ect. Il y a donc des titres au coffre en banque + assurances-vie; ses 3 enfants hériteront. Peut-on bloquer la part de mon père qui ne nous donnera rien? y a-t-il un recours? Merci de me répondre.